

3.7

LA RÉPONSE « 2 SA STANDARD »

(25-11-25)

Pourquoi parler d'une enchère Standard dans un CHAPITRE portant sur les enchères conventionnelles?

Tout simplement parce que la *réponse naturelle 2 SA* après l'ouverture au niveau 1 à couleur est la meilleure déclaration par rapport aux différentes approches existantes qui croient utiles de réserver artificiellement l'enchère 2 SA pour d'autres fins.

Bref, le *sens naturel* (Standard) de cette réponse sera toujours et exclusivement utilisé parce que cette enchère constitue une **plaqué tournante** dans les communications. Il est donc primordial de ne pas remplacer cette enchère par quelqu'autre convention.

La raison étant qu'il y a un dilemme systématique qui se pose quand l'ouvreur détient une main minimale supérieure (15-17 HL) et que le répondant possède strictement une main intermédiaire (11-12 HL) relativement balancée. En effet, compte tenu du niveau des enchères et du pointage combiné, il est difficile pour l'équipe de prédire avec exactitude si un contrat de manche est réaliste. À être trop prudent, on risque de perdre un beau contrat de manche; à être téméraire, on risque de subir un échec qui aurait pu évité.

Il est donc capital de bien gérer la description d'une main intermédiaire chez le répondant. Pour y arriver, il ne faut pas dépouiller la réponse 2 SA naturel au profit de conventions inappropriées. La situation suivante démontre l'importance de ce principe Standard.

3.7 La réponse 2 SA Standard
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ex. 3.7:1 Que répondez-vous avec chacune des deux mains suivantes si les enchères se déroulent comme suit?

1	2	3	4
1 Co	Passe	?	...
a)	V 8 4 2 R 8 10 7 6 A R 10 8		b) R 8 4 2 8 5 R V 3 A 7 6 4

RÉPONSES:

- a)** Il y a seulement deux cartes de soutien; le pointage est de 11 HL. Les règles de base autorisent de déclarer une *nouvelle couleur au niveau 2* au lieu de la réponse naturelle 2 SA même si la distribution est balancée quand le pointage est mal réparti. Dans cet exemple, la meilleure réponse est par conséquent **2 Trèfles**.

Pourquoi? Parce que ce type d'enchères est à très basse résolution. L'ouvreur est par conséquent obligé de continuer les enchères pour permettre au répondant de préciser sa main. La particularité de cette option pour le répondant est que l'OUVREUR doit systématiquement redéclarer **2 SA** si sa main est minimale (13 à 17 HL) et relativement balancée compte tenu de la couleur annoncée chez le répondant

Voici la suite de cet exemple très courant de situation d'enchères après l'annonce d'une *nouvelle couleur au niveau 2* par le répondant.

a')	1 Co	Passe	2 Tr	Passe
	<u>2 SA</u>	Passe	?	...

Ici, le répondant fait face à un dilemme. Il peut accepter en déclarant *Passe*, ce qui cible un contrat partiel à SA. Mais, si l'ouvreur a un pointage minimum supérieur (15-17 HL),

3.7 La réponse 2 SA Standard
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

alors un manche sera perdue. Par contre, gager la manche à Sans-Atout serait très téméraire (*l'ouvreur peut très bien avoir seulement 13-14 HL et le répondant a ses points mal répartis*). Il faudrait au moins **13 HL** pour permettre au répondant de redéclarer 3 SA ou entamer une recherche de Sans-Atout.

Cependant, la main présentée offre une autre possibilité de description et qui est tout à fait conforme à la logique du bridge enseigné. Le répondant peut tout de même décrire spécifiquement sa main intermédiaire et son bon doubleton d'**atout** par l'enchère **3 COEURS**. Cette annonce correspond à l'annonce d'un soutien de qualité pour un **fit partiel** avec un pointage strictement intermédiaire (*sinon il faut annoncer au niveau de la manche à 3 SA*). Cela constitue une réelle **invitation** étant donné l'absence de saut au niveau 3; ce raisonnement va de pair avec la CONVENTION 3.5.

Par conséquent, sans confusion ni fausse description, la main est retournée à l'ouvreur qui peut alors opter, avec une pointage dans la portion minimale supérieure (**15 à 17 HL**), pour un contrat de **manche à Sans-Atout** ou en Majeure versus un contrat partiel pour la Majeure d'atout et même la mineure.

Il n'y a donc pas de conséquences négatives à utiliser la réponse d'une *nouvelle couleur 2 sans saut* pour le répondant ayant strictement intermédiaire et balancée avec pointage concentré dans un doubleton d'atout et une belle suite quatrième. Bien entendu, si l'ouvreur redéclare une nouvelle couleur moins chère (main minimale) au lieu de 2 SA, le RÉPONDANT va pouvoir redéclarer **2 SA** s'il constate que le jeu combiné est balancé ce qui décrira alors précisément sa main.

**

- b)** Le soutien est encore deuxième mais **sans Honneur**; le pointage est identique à la main précédente, soit 11 HL. Comme l'enchère 2 SA n'est pas réservée pour une quelconque convention, il faut évaluer au premier tour la meilleure réponse entre **2 SA naturel** (Standard) ou l'annonce d'une *nouvelle couleur au niveau 2*. Est-il vraiment plus avantageux de déclarer immédiatement la réponse **2 SA Standard**? La réponse est Oui car il est certain que la marque sera en bas de la moyenne si la réponse naturelle **2 SA** a été remplacée par une convention. En effet, cette fois, le

3.7 La réponse 2 SA Standard
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

répondant détient une main intermédiaire et balancée avec un pointage **bien réparti**. La réponse 2 SA décrit spécifiquement ce type de main; il est donc inutile d'attendre un tour car tout peut être précisé au premier tour. Attendre un tour ferait perdre un tempo et le répondant devrait Passer si l'ouvreur annonce 2 SA à sa redéclaration; ce qui pourrait faire perdre un contrat de manche ou causer un échec coûteux si le répondant décide de redéclarer au niveau 3.

C'est donc l'ouvreur qui est le mieux placé pour prendre la décision quand le répondant a une main intermédiaire **et bien balancée**.

**

En conclusion, il y a un risque non négligeable de perdre un manche tant à Sans-Atout qu'à l'atout si l'on emploie une enchère à résolution trop basse (comme la *nouvelle couleur au niveau 2*) quand on possède une main **limitée et facile à décrire** au plan qualitatif et quantitatif. Autrement dit, il faut aller **droit au but** quand on ne possède pas ce qu'il faut parce afin d'éviter que le niveau des enchères devienne alors trop élevé par rapport au pointage combiné total possédé par l'équipe.

On peut établir clairement les deux principes qui suivent.

PRINCIPE 3.7:1 LA RÉPONSE « 2 SA » APRÈS OUVERTURE AU NIVEAU 1

Une réponse à 2 SA faite DIRECTEMENT après une ouverture à la couleur au niveau 1 conserve son sens naturel au plan QUALITATIF et QUANTITATIF. Cette réponse affirme que le répondant détient:

- **un SOUTIEN PARTIEL avec la couleur d'ouverture, ce qui correspond à 2 cartes banales lorsque l'ouverture est en Majeure ou de 3 à 4 cartes lorsque l'ouverture en mineure;**
- **un distribution balancée au plan des cartes,**
- **un pointage relativement balancée de CATÉGORIE INTERMÉDIAIRE (11 ou 12 HL), c'est-à-dire réparti uniformément dans les 3 autres suites.**

3.7 La réponse 2 SA Standard
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

COROLLAIRE:

Quand l'ouverture est en MINEURE, le Répondant peut annoncer au premier tour, soit :

- une suite Majeure quatrième au niveau 1;

- un fit à la couleur mineure avec un soutien cinquième;

- avec une main bien balancée et sans suite Majeure quatrième:

► 1 SA avec une main minimale (6 à 10 HL) ou

► 2 SA à saut avec une main intermédiaire (10-11 HL), ou

► 3 SA à double saut avec une main maximale (13 à 16 HL).

Les exemples ci-dessous montrent qu'il y a une complémentarité entre la **CONVENTION 3.5** (*V. Pr. 3.5.1*) et la *réponse naturelle 2 SA*. Il devient possible pour le répondant qui détient une main intermédiaire de décrire précisément la distribution à la fois du pointage et des couleurs.

Ex. 3.7:3

1 2 3 4

a) 1 Co Passe 2 Tr Passe
 2 Ca Passe **2 SA** Passe
Passe, ou 3 Ca / 3 Co, ou 3 SA / 4 Co

a') 1 Co Passe **2 SA** Passe
Passe, ou 3 SA, ou 4 Co, ou vers le chelem

b) 1 Ca Passe 2 Tr Passe
 2 Ca Passe **2 SA** Passe
Passe, ou 3 Tr, ou 3 SA

b') 1 Ca Passe **2 SA** Passe
Passe, ou 3 SA, ou 3 Ca, ou vers la manche ou le chelem

3.7 La réponse 2 SA Standard
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

COMMENTAIRES:

- a) Le répondant décrit une main au moins intermédiaire sans fournir plus d'informations tant au plan du pointage que de la distribution. Puis, au deuxième tour, tout devient précis. La distribution des cartes est balancée avec un pointage se limitant à 11-12 HL, qui plus est, ce pointage est mal réparti pour jouer sécuritairement à Sans-Atout. Ainsi, il y a des valeurs **dans les couleurs annoncées** par l'ouvreur (*donc ou bon doubleton pour un fit partiel*) et une absence de valeurs dans une ou plusieurs couleurs non déclarées (suites dites *non arrêtées*). L'OUVREUR peut alors, au troisième tour, prendre une décision en connaissance de cause. Le plus souvent, il *Passera*; éventuellement, il misera la manche pour jouer à Sans-Atout ou à Coeur; ou encore l'ouvreur choisira un contrat partiel à la couleur.
- a') La réponse à 2 SA dès le premier tour affirme clairement une main propice pour un contrat à Sans-Atout; la distribution des cartes est balancée avec un doubleton, généralement banal, dans la couleur d'ouverture en Majeure et une répartition uniforme d'un pointage intermédiaire.

Cette description est donc **spécifique** tout en étant **naturelle**; il ne s'agit pas d'une enchère *fourre-tout* comme pour la réponse à 1 SA. L'OUVREUR devient alors à même de prendre la décision finale dès le deuxième tour suivant la longueur de son atout et la catégorie de sa main qui peut être aussi bien minimale que maximale.

- b), b') La logique demeure la même concernant la réponse à 2 SA lorsqu'il y a **OUVERTURE EN MINEURE**. Cependant, l'ouvreur doit toujours garder à l'esprit que toute **RÉPONSE à 2 SA** ou une **nouvelle couleur au niveau 2 sans saut** affirme implicitement l'absence d'une suite Majeure quatrième, ou plus, chez le répondant car l'espace au niveau 1 est disponible pour les deux Majeures.

En conclusion, le fait de maintenir la *signification naturelle* de la réponse 2 SA au premier tour aussi bien pour les ouvertures en Majeure qu'en mineure fait en sorte que la réponse **2 SA au deuxième tour** prend une signification plus spécifique, donc plus précise et efficace.

**

3.7 La réponse 2 SA Standard
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Voici un autre avantage de cette description.

PRINCIPE 3.7:2 RECHERCHE DU SANS-ATOUT APRÈS 2 SA STANDARD

Après la réponse 2 SA Standard (toujours direct et au premier tour), l'OUVREUR qui redéclare une *nouvelle couleur* (au niveau 3) déclare la manche et une recherche du Sans-Atout.

Il affirme obligatoirement un pointage au moins de catégorie minimale supérieure (15-16 à 21 HL).

Le répondant doit alors toujours redéclarer.

COROLLAIRE :

La précision de la réponse 2 SA Standard permet donc à l'ouvreur de déclarer la manche à un niveau de pointage légèrement plus bas que permis lors d'un *Inversé* ou de l'annonce d'un *couleur moins chère à saut* parce qu'il s'agit alors d'une *Contrôle de niveau 3* qui est annoncé par l'ouvreur.

Cela permet donc de découvrir des manches sans augmenter les risques pour autant.

Cette précision de la réponse 2 SA Standard permet de déduire réciproquement que la redéclaration 2 SA au deuxième tour promet spécifiquement un soutien **deuxième** avec au moins 1 **Gros Honneur** (ou un Dame avec un petit Honneur) lorsque l'ouverture est en Majeure.

Et, pour l'ouverture à 1 CARreau, le soutien offert au deuxième tour sera généralement quatrième sans toutefois promettre des Honneurs ou troisième avec des Honneurs.

En voici le principe.

3.7 La réponse 2 SA Standard
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

PRINCIPE 3.7:3 LA REDÉCLARATION 2 SA AU DEUXIÈME TOUR

Le répondant qui redéclare 2 SA après avoir annoncé une *nouvelle couleur sans saut au niveau 2* après une ouverture au niveau 1 en Majeure ou à Carreau, affirme:

- **un soutien valable pour la couleur d'ouverture garantissant un bon fit partiel (7 cartes);**
- **une distribution relativement balancée,**
- **une répartition du pointage concentré dans les deux autres couleurs annoncées.**

Par conséquent, cette enchère avertit d'un risque pour jouer un contrat à Sans-Atout.

Il est indiqué d'analyser encore quelques exemples pratiques afin de bien visualiser l'effet de **plaque tournante** de la réponse naturelle (directe) à **2 SA** et la **précision réciproque** qu'elle entraîne lors de son annonce au deuxième tour.

En effet, le fait de considérer la réponse 2 SA comme une règle Standardisée rend possible d'annoncer cette enchère ultérieurement pour décrire encore autre type de main chez le répondant, soit un **misfit!** C'est le sujet de la **Convention 3.8.**

**

SECTION PRATIQUE 3.7

Ex. 3.7:4 Quelle est la réponse et la redéclaration du répondant avec chacune des mains présentées si les enchères se déroulent ainsi?

	1	2	3	4
	1 Co	Passe	?	Passe
	3 Tr	Passe	?	...
a)	R D 8 2	b) R D 2	c) A 8 2	d) R 8 2
	R 4	R 10	9 6	A 10
	D 9 8 6 3	D 9 8 6 3	R D 6 3	D V 8 5 4 2
	V 9	V 9 2	D 9 8 2	10 6

RÉPONSES:

- a)** Il y a un soutien seulement deuxième pour la Majeure d'ouverture et 11 HL. Il y a de l'espace disponible au niveau 1 et celui-ci peut être utilisé car le répondant détient une suite Majeure au moins quatrième. La réponse se doit d'être à **1 Pique** et surtout pas 2 CARREAUX; c'est fondamental.

Au deuxième tour, la redéclaration de l'ouvreur décrit une main maximale bicolore. Le répondant peut estimer le pointage combiné plancher est 29 (18 + 11) points; c'est un peu juste pour faire une invitation au chelem, il faudrait une main intermédiaire valant 13 PP pour redéclarer 4 SA quantitatif (*ce n'est pas 4 SA Blackwood car il est possible d'utiliser les 3 modes d'invitation au chelem si besoin; V. Ch. 8*). La redéclaration **3 SA sans saut** est plus raisonnable (V. **Pr. 3.2.2:1.2** et **Tableau 3.1**). L'ouvreur devrait habituellement *Passer* étant donné qu'il n'a pas de couleur sixième à Coeur.

- b)** Le soutien est deuxième, il y a 12 points et l'espace disponible au niveau 1 ne peut pas être utilisé étant donné qu'il n'y a pas de suite Majeure au moins quatrième. La

3.7 La réponse 2 SA Standard
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

distribution est balancée 5-3-3-2 mais le Trèfle est très faible. Il vaut mieux annoncer d'abord **2 Carreaux** et laisser l'ouvreur décrire sa main.

Ce dernier ne possède qu'une suite cinquième à Coeur mais sa main semble de bonne valeur car il a annoncé à saut une couleur moins chère même si ce saut est **obligé** (V. **Pr. 2.4.6:1.6**). Au deuxième tour, le RÉPONDANT doit miser *droit au but* pour ne pas affirmer un pointage de 13 HL+. Le Pique étant arrêté, le répondant peut sans crainte gager tout simplement la manche, soit **3 SA**, pour ne pas faire emballer les enchères.

- c)** Le soutien consiste en deux faibles cartes, il y a 11 HL bien répartis et aucune couleur annonçable au niveau 1. La réponse **2 SA** décrit précisément ce genre de main. Sa résolution est élevée (*le contenant est plein*) ce qui implique que l'ouvreur peut prendre une décision déterminante.

L'ouvreur annonce une main bicolore avec au moins 15 HL ce qui constitue une déclararation de manche tout en avertissant d'un risque de jouer à Sans-Atout.

Le répondant possède une soutien moyen à Trèfle et il n'arrête que partiellement le Pique; il est préférable d'effectuer une RECHERCHE DU SANS-ATOOUT. Sa redéclaration sera **3 Carreaux**.

L'ouvreur prendra la décision finale selon la réévaluation de sa main et le fait qu'il arrête ou non le Pique.

- d)** Le soutien est deuxième avec 1 GH, il y a 10 PH + 2 HL et aucune suite quatrième à Pique. La distribution est non balancée, il faut évidemment répondre une *nouvelle couleur au niveau 2*, soit **2 Carreaux**.

Cette fois encore, l'ouvreur redéclare à **3 Trèfles** dans le but de signaler une main distributive théoriquement maximale possédant une faible suite à Pique car il n'a pas annoncer à Sans-Atout (*cinquième couleur*)

Le répondant ne doit donc pas gager immédiatement la manche à Sans-Atout mais plutôt effectuer une recherche du Sans-Atout. Pour cela, il répète sa couleur à Carreau, donc **3 Carreaux** ce qui décrit en même temps un pointage maximum (12 PP et +) et une absence d'arrêt à Pique.

3.7 La réponse 2 SA Standard
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Si le fit à Carreau n'intéresse pas l'ouvreur et que son Trèfle est peu puissant, il va annoncer 3 COEURS pour signaler une bonne suite cinquième. Le cas échéant, le répondant acceptera ce contrat en *Passant*.

Ex. 3.7:5 Quelles sont les deux annonces de l'OUVREUR selon les enchères suivantes ?

	1	2	3	4	
	?	Passe	2 SA	Passe	
	?	
a)	D 10 8 6 2	b) A D 10 9 6 2	c) A D 8 2	d) A R V 2	
	A D	D	R 9 7 6	R V 9 6	
	R V 6 3	R V 3 2	R D 3	A D 3	
	V 9	V 9	V 9	V 9	

RÉPONSES:

- a)** L'ouvreur doit débuter les enchères à **1 Pique** avec une main semi-balancée de 14 HL.

La réponse 2 SA *naturel* est strictement **invitative** et décrit spécifiquement une main bien balancée chez le répondant. Le soutien du répondant à Pique est de toutes évidences faible (V. **Pr. 3.7:1**). Le Trèfle a, par conséquent, de bonnes chances d'être modérément arrêté. L'ouvreur doit accepter un contrat partiel à Sans-Atout; donc il **Passe**.

- b)** L'ouverture se fait encore à **1 Pique**.

La réponse claire du partenaire permet à l'ouvreur qui détient 15 HL valant 11 PP seulement de déclarer un contrat partiel à **3 Piques**. Ce sera le **contrat final** car il est hors de question pour le répondant de considérer la redéclaration à 3 PIQUES de

3.7 La réponse 2 SA Standard
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

l'ouvreur comme une invitation à la manche car si ce dernier avait détenu un pointage maximum (18 PP+), il aurait inviter au chelem à l'atout et, en outre, le répondant n'a rien à ajouter car sa description au premier tour est complète (*résolution élevée*).

PRINCIPE 3.7:4 RÉPÉTITION DE LA COULEUR D'OUVERTURE APRÈS LA RÉPONSE 2 SA

Lorsque l'ouvreur répète au niveau 3 sa couleur d'ouverture MINEURE ou MAJEURE après avoir reçu la réponse 2 SA au premier tour, il décrit alors une suite au moins sixième associée à une main fortement dééquilibrée qui est cependant minimale.

Le répondant doit obligatoirement *Passer* pour accepter un contrat partiel.

COROLLAIRE:

Si l'ouvreur détient une main maximale et une longue suite d'atout, il doit alors INVITER AU CHELEM *en mode Contrôle*. Pour cela, l'ouvreur déclare un *CONTRÔLE À SAUT AU NIVEAU 4* sauf 4 Trèfles *Gerber* (V. CHAPITRE 8).

- c) L'ouvreur a une main de 15 HL distribuée 4-4-3-2; l'ouverture *à la meilleure mineure* se doit d'être **1 Carreau**. Avec un point de plus, cette main aurait été ouverte à 1 SA.

Le pointage combiné plancher atteint 26 points (15 +11) et comme les distributions sont balancées de part et d'autre on pourrait penser que la manche à 3 SA est garantie. Mais pourquoi pas ne pas vérifier si le Trèfle est bilatéralement faible et qu'il n'y a pas un bon fit en Majeure. L'ouvreur redéclare **3 Coeurs** ce qui nie le Trèfle et affirme au moins 15 HL ce qui déclare un PCP de manche. Et si le répondant annonce 3 CARREAUX, l'O. nommera 3 PIQUES ce qui reste d'être le contrat final si le R. n'arrête pas le Trèfle du tout; ou encore si le R. annonce au deuxième tour 3 PIQUES, l'ouvreur devrait *Passer* vu qu'il détient un bon soutien pour un fit partiel car le R. n'a pas répondu *1 Pique* au premier tour, il a donc seulement 3 cartes).

3.7 La réponse 2 SA Standard
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

- d) Avec 19 HL et une main balancée sans couleur Majeure cinquième, il faut ouvrir dans **la meilleure mineure** pour éviter de perdre des contrats de manche. Donc, ici l'ouvreur annonce d'abord **1 Carreau**.

Suite à la réponse précise du partenaire, l'ouvreur est informé rapidement qu'aucun chelem n'est possible et qu'il y a une distribution balancée de part et d'autre. Cependant, son pointage élevé lui permet d'analyser avec précision un contrat optimum. En effet, son Trèfle est nullement arrêté. L'ouvreur doit redéclarer une **nouvelle couleur plus chère** (INVERSE), soit **3 Coeurs**. Cette enchère affirme bel et bien une main **maximale** car *le saut d'enchères de l'ouvreur s'évalue par rapport à sa couleur d'ouverture* et non par rapport à l'enchère du répondant (V. **Pr. 2.4.6:1.6**).

Il est alors clair pour le répondant que l'ouvreur détient un pointage déclarant la manche (d'au moins **15 HL** car il y a recherche de Sans-Atout amorcée) avec une bonne suite quatrième à Coeur (*l'ouverture en mineure a infirmé la possession d'une suite cinquième en Majeure*). Le répondant déclarera la manche à 3 SA avec le contrôle du Trèfle et du Pique. Le répondant peut aussi opter pour un fit à Coeur, mais il doit alors gager au niveau 4; l'ouvreur *Passera* bien entendu sur une telle redéclaration.

Si le répondant annonce 3 PIQUES pour signifier l'absence d'arrêt du Trèfle, l'ouvreur arrêtera les enchères à 3 SA car il serait trop risqué d'inviter au chelem avec seulement 30 HL et une faiblesse à Trèfle.

**

Ce dernier exemple montre bien qu'il est possible **d'impliquer le répondant** ayant annoncé la réponse naturelle **2 SA** dans la détermination optimale d'un contrat lorsque l'ouvreur le juge à propos.

3.7 La réponse 2 SA Standard
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

La RÉPONSE NATURELLE ou Standard à 2 SA est non seulement dynamique par son effet de plaque tournante qui donne du pouvoir à l'ouvreur. Mais encore, elle permet intrinsèquement d'améliorer la précision de la redéclaration à 2 SA du répondant ayant d'abord annoncer d'une *nouvelle couleur*.

Il s'agit donc d'une enchère incontournable qui mérite une reconnaissance spécifique de convention.
